



# Infos - Fin d'année

## 8 avril 2020

Chers Enseignants,  
Chers Étudiants,

Vous êtes légitimement en demande d'informations concrètes en cette période chaotée de Covid-19. C'est pourquoi, en accord avec les mesures du gouvernement de la communauté française, le collège de direction a pris les décisions suivantes :

- L'enseignement à distance est maintenu jusqu'à la fin des activités d'apprentissage (entre le 15 et le 30 mai selon les départements). Si le confinement devait être levé plus tôt, seules des activités purement pratiques et en petits groupes pourraient être à nouveau organisées en présentiel et en fonction des mesures qui seront imposées par le gouvernement fédéral.
- La session d'examens est maintenue selon le calendrier académique. Selon les départements, les semaines 36 (18/5 au 22/5) et 37 (25/5 au 29/5) sont consacrées à des activités d'apprentissages ou sont réservées à du blocus ou constituent une période d'évaluation. Les semaines 38 à 43 (1/6 au 10/7) forment la période d'évaluation et de délibérations.
- Le congé de printemps constitue donc une période de pré-blocus pour les étudiants. Il leur est donc vivement conseillé de préparer activement leur session.
- Selon les scénarios possibles (1. Retour à la normale, 2. Sortie de confinement avec distanciation sociale, 3. Maintien de confinement), les examens pourraient prendre des formes différentes. Ces modalités seront communiquées d'ici le lundi 27 avril 2020. L'horaire des examens sera adapté selon le scénario qui pourra être appliqué.
- Les étudiants qui ont un stage à leur programme vont recevoir une information spécifique de la part de leur directeur de département.

Nous vous remercions d'ores et déjà, tous pour les adaptations nécessaires afin de faire vivre la HEFF à distance et de façon solidaire.

Nous vous souhaitons à tous de prendre particulièrement bien soin de vous et de vos proches dans ces circonstances exceptionnelles.

Le Collège de direction